

Qui sommes nous?

L'Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières a été créée en 1958, par des pêcheurs à la mouche soucieux de préserver la qualité de leurs rivières face aux diverses pollutions et travaux de recalibrage qui les menaçaient. Sa vocation et son action ont évolué vers une mission générale de protection des eaux et des rivières au sens large, aboutissant à l'arrêté ministériel de Reconnaissance d'Utilité Publique en avril 1985.

ANPER dispose de compétences reconnues dans les domaines scientifiques et juridiques. Une nouvelle équipe, animée par son président John Philippot et son secrétaire général Raphaël Amat, développe toute une série d'actions en France.

La Franche Comté se doit de participer activement à cet élan, car l'état de nos rivières se dégrade de plus en plus. Pouvoirs publics, particuliers et entreprises se sentent impuissants à maîtriser ces phénomènes et à trouver des solutions.

ANPER Franche Comté se veut force de propositions et d'actions. Elle s'est assignée les missions suivantes pour les deux ans à venir:

1. SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT



- Mise en place d'actions dans les écoles et établissements demandeurs
- Présentation du cycle de l'eau et sensibilisation aux problèmes qualitatifs et quantitatifs de gestion de la ressource
- Présentation de la microfaune de nos rivières
- Sensibilisation à la pollution des eaux par les plastiques

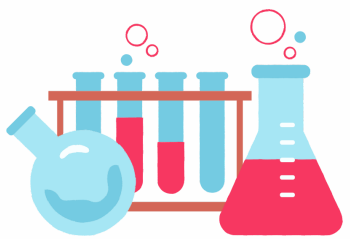
2. RAMASSAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS



- Implantation de bacs à rive (bacs de collecte éco-citoyens) le long des rivières franc-comtoises
- Initiation au recyclage des déchets collectés
- Transformation des déchets plastiques en objets du quotidien

3- ÉTUDE DE L'EUTROPHISATION DES RIVIÈRES FRANCO-COMTOISES

- Elaboration d'un test de terrain permettant de juger l'état qualitatif d'une rivière:



Mesures physicochimiques de l'eau



Quantification du développement algal à partir de notre protocole OFER



Application du protocole d'Observation des Macro-Invertébrés de Rivières

- Réalisation mensuelle de ce test sur 30 stations situées dans le Doubs et le Jura
- Rédaction et diffusion des rapports

4- SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT A LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)



- Création d'un club RSE pour accompagner les entreprises vers le développement durable
- Proposition de méthodes, de formations, et de zones d'échanges aux adhérents du club

Comment nous soutenir?

Vous êtes un particulier?

En devenant bénévole et adhérent à l'association sur le site anper-tos.fr

Vous êtes une entreprise?

En adhérant à notre démarche RSE
En soutenant notre association par le biais du mécénat

Vous êtes une collectivité?

En subventionnant ANPER pour que nous puissions mener à bien nos actions

Pour nous suivre et nous contacter:

 @ANPER_TOS

 ANPER NATIONALE

 anper.tos.fc@gmail.com

 anper-tos.fr

Pour la délégation franc-comtoise

Olivier VORGER
Délégué régional
18 rue de Charmois
90140 BOUROGNE
06 66 85 66 49

Christel BULTHE
Trésorier
Résidence Le Jura B
25800 VALDAHON
06 08 70 58 23